

e-Business: Comment les entreprises européennes utilisent-elles l'Internet et les autres réseaux informatiques pour les affaires électroniques

Statistiques en bref

INDUSTRIE, COMMERCE ET SERVICES

POPULATION ET CONDITIONS SOCIALES

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

28/2006

Auteur

Fernando REIS

Contenu

Principales caractéristiques de l'e-Business 1

L'accès Internet arrive à saturation, mais les services liés aux sites Web offrent encore de bonnes perspectives de croissance..... 2

Près d'un quart des entreprises utilise les réseaux informatiques pour effectuer ses achats et une entreprise sur dix réalise des ventes en ligne 3

L'utilisation des réseaux informatiques internes et des intranets peut encore progresser dans les petites entreprises 4

Les processus métiers bénéficient d'une meilleure intégration dans le secteur de la distribution 5



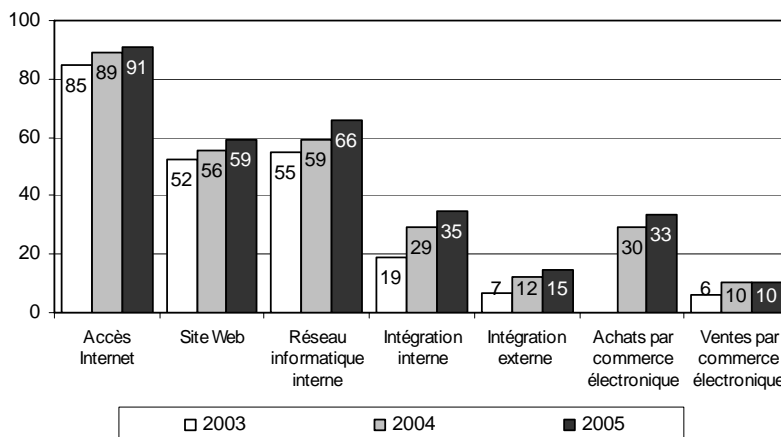
L'utilisation accrue des technologies de l'information et de la communication (TIC) a eu un impact majeur sur notre mode de vie, et tout particulièrement dans nos entreprises. On parle désormais de nouvelle «économie électronique» pour désigner les différentes manières dont les nouvelles technologies modifient notre façon de gagner et de dépenser de l'argent, mais également d'organiser les relations commerciales.

Les transactions sont dites «électroniques» et classées dans les différentes catégories de l'e-Business ou du commerce électronique lorsqu'au moins une étape de chaque phase s'effectue de manière électronique. L'expression «e-business» ou «affaires électronique» décrit non seulement la communication externe et les fonctions de transaction, mais couvre également les flux d'informations au sein des entreprises, c'est-à-dire entre les services, les filiales et les succursales. De même, l'e-Business qualifie aussi les transactions externes dans le domaine des biens et des services.

Principales caractéristiques de l'e-Business

- Pour les entreprises européennes d'au moins 10 salariés, le taux d'équipement en Internet est proche de la saturation. Toutefois, il existe encore des possibilités d'amélioration pour ce qui est du taux d'équipement en sites Web interactifs.
- L'utilisation des réseaux informatiques pour réaliser des achats est une réalité pour un quart des entreprises et une entreprise sur dix réalise aujourd'hui des ventes en ligne.
- L'utilisation de réseaux informatiques internes et d'intranets enregistre également une progression soutenue. Néanmoins, des progrès peuvent encore être réalisés, notamment parmi les petites entreprises (de 10 à 49 salariés).
- L'intégration des processus métiers, via l'automatisation ou les liaisons automatiques, est plus répandue dans le secteur de la distribution, où 45 % des entreprises adoptent une intégration interne et 23 % une intégration externe avec d'autres entreprises.
- La différence entre les petites et les grandes entreprises est plus marquée pour les applications TIC plus complexes. Le pourcentage d'entreprises disposant d'un accès Internet varie de 90 à 99 % entre les petites et les grandes entreprises. Ce taux varie de 31 à 68 % pour ce qui est de l'intégration des processus métiers.
- L'utilisation des TIC par les entreprises a enregistré une forte croissance au cours des deux dernières années pour plusieurs technologies. Même l'accès Internet, qui arrive à saturation, a continué d'augmenter de 2 %, passant de 89 à 91 % (graphique 1).

Graphique 1 : Pourcentage d'entreprises ayant adopté plusieurs technologies en 2005 (UE-25)



Source: Eurostat, enquête communautaire sur l'utilisation des TIC et le commerce électronique dans les entreprises
Remarques: (i) Entreprises d'au moins 10 salariés. (ii) Zone UE-25 à l'exclusion de la France, les données n'étant pas disponibles pour ce pays.

L'accès Internet arrive à saturation, mais les services liés aux sites Web offrent encore de bonnes perspectives de croissance

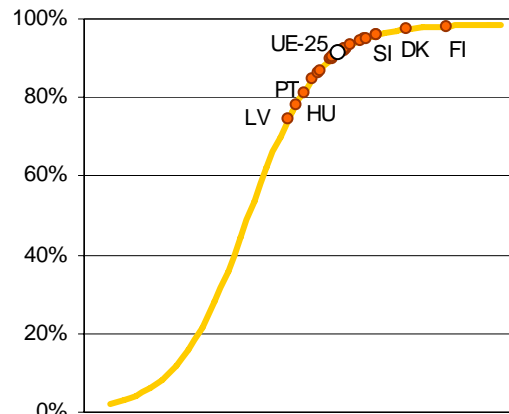
L'e-Business implique l'utilisation de réseaux informatiques par les entreprises pour mener leurs activités quotidiennes. L'accès Internet est la première étape de l'adoption de l'e-business, mais également une condition préalable si l'on veut tirer parti de tous les avantages potentiels de l'utilisation des réseaux informatiques.

La prédominance d'Internet sur tous les autres réseaux informatiques est évidente en raison de sa taille, en termes de nombre de personnes et d'entreprises qu'il permet de connecter, mais également de sa couverture mondiale. L'accès Internet est par conséquent fondamental pour permettre aux entreprises de commencer à tirer parti de la société de l'information.

En général, on considère que la pénétration des technologies et des innovations suit une courbe en S, selon laquelle les taux d'équipement progressent lentement au début, puis commencent à s'accélérer pour finalement ralentir et s'arrêter à l'approche du point de saturation.

Le graphique 2 montre que, pour la plupart des États membres de l'UE, le taux d'équipement en Internet arrive à saturation. Globalement, au début 2005, 91 % des entreprises européennes d'au moins 10 salariés avaient accès à Internet. Ce pourcentage varie de 98 % en Finlande et de 97 % au Danemark à 75 % en Lettonie.

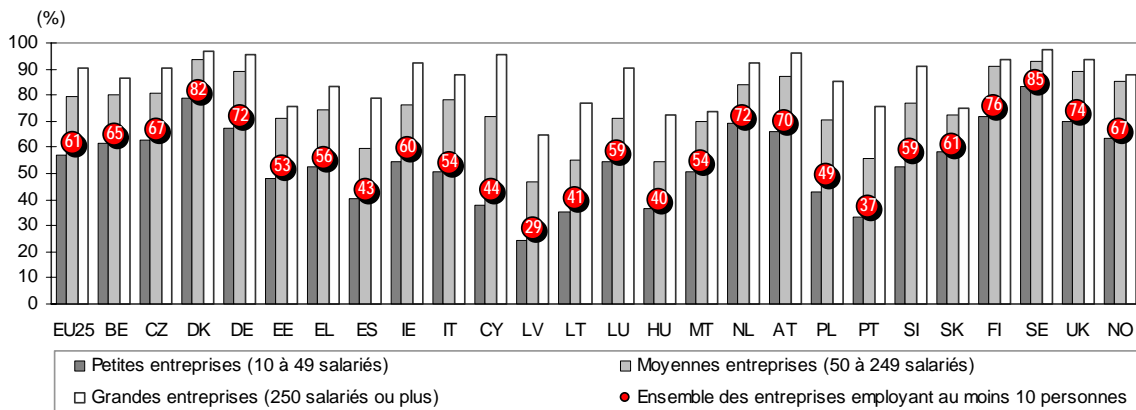
Graphique 2 : Entreprises disposant d'un accès Internet en 2005



Source: Eurostat, enquête communautaire sur l'utilisation des TIC et le commerce électronique dans les entreprises.
Remarques: Entreprises d'au moins 10 salariés.

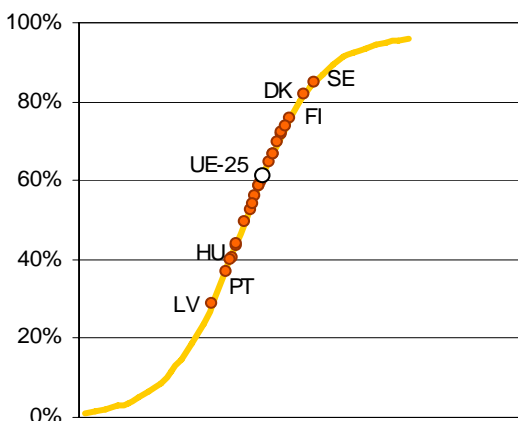
La plupart des États membres se situent dans une phase de la courbe en S où le taux d'équipement commence à ralentir, ce qui indique que l'accès Internet arrive à saturation. Cependant, certains États membres ont encore des progrès à faire avant d'atteindre les 98 % du pays présentant le meilleur taux d'équipement.

Graphique 3 : Pourcentage d'entreprises disposant d'un site Web, par taille en 2005



Source: Eurostat, enquête communautaire sur l'utilisation des TIC et le commerce électronique dans les entreprises
Remarques: (i) Entreprises d'au moins 10 salariés. (ii) Zone UE-25 à l'exclusion de la France, les données n'étant pas disponibles pour ce pays.

Graphique 4 : Entreprises disposant d'un site Web en 2005



Remarques: Entreprises d'au moins 10 salariés.
Source: Eurostat, enquête communautaire sur l'utilisation des TIC et le commerce électronique dans les entreprises.

L'utilisation d'un site web par les entreprises est un pas en avant dans l'e-business, puisqu'il implique un rôle plus actif que juste ayant une connexion internet.

Le pourcentage global des entreprises disposant d'un site Web au sein de l'UE s'élève à 61 %. Ce taux est nettement plus élevé parmi les grandes entreprises (90 %) et les entreprises moyennes (79 %).

La même analyse du taux d'équipement en site Web révèle que tous les États membres semblent se situer dans la phase de progression rapide d'adoption de cette technologie (Graphique 4). Même les pays présentant les plus forts taux d'équipement en sites Web (Suède et Danemark) semblent encore être dans cette phase de la courbe d'équipement en S.

Dès lors, il semble que certains progrès puissent être encore accomplis en matière d'équipement en sites Web. C'est notamment le cas des petites entreprises, le taux d'équipement des grandes entreprises oscillant déjà entre 65 % (Lettonie) et 97 % (Suède et Danemark).

Près d'un quart des entreprises utilise les réseaux informatiques pour effectuer ses achats et une entreprise sur dix réalise des ventes en ligne

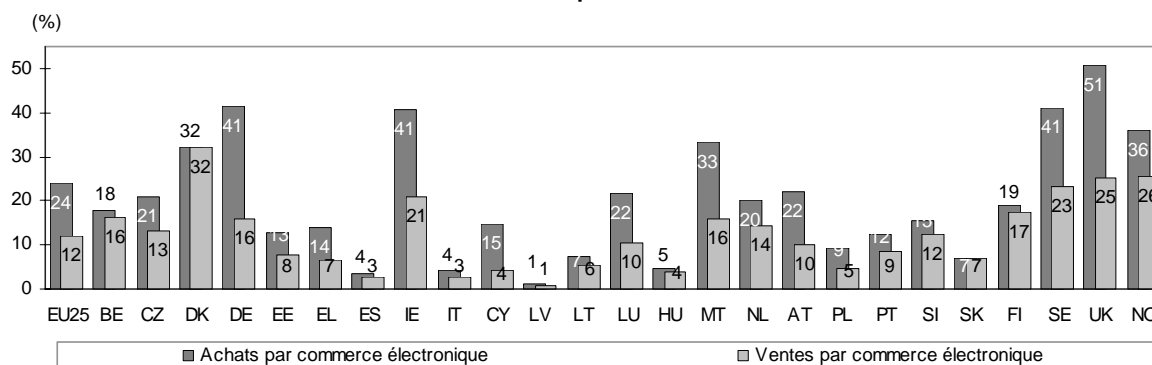
Pour se livrer à l'e-business, disposer d'un accès Internet et d'un site Web ne suffit pas. Les entreprises doivent en effet faire une meilleure utilisation du potentiel technologique pour en tirer tous les avantages.

Lorsque les entreprises utilisent Internet et d'autres connexions informatiques externes pour mener leurs activités commerciales, elles se tournent essentiellement vers le commerce électronique. Le commerce électronique consiste à utiliser des réseaux informatiques pour envoyer et recevoir des commandes, quel que soit le mode de livraison du produit ou le mode de paiement.

En 2004, le pourcentage des entreprises ayant passé commande via les réseaux informatiques a été particulièrement élevé au Royaume-Uni, avec un taux de 50 % (Graphique 5), suivi de l'Allemagne, de l'Irlande et de la Suède avec chacune 41 %. Globalement, 24 % des entreprises de l'Union européenne ont effectué des achats en ligne.

Concernant les ventes en ligne, on observe des différences marquées puisque seules 12 % des entreprises sont concernées par cette activité. La conversion à la vente en ligne peut s'avérer plus complexe que celle aux achats en ligne, dans la mesure où elle peut exiger l'adoption par l'entreprise d'un nouveau modèle économique.

Graphique 5 : Entreprises ayant passé (achats) ou reçu (ventes) des commandes via Internet ou d'autres réseaux informatiques en 2005



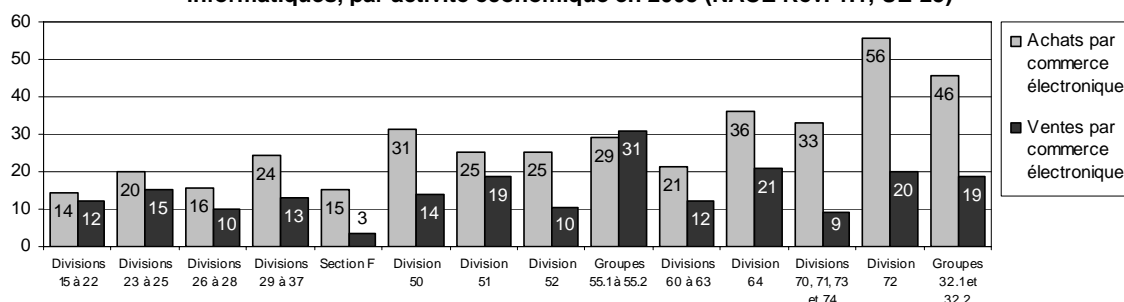
Source: Eurostat, enquête communautaire sur l'utilisation des TIC et le commerce électronique dans les entreprises.

Remarques: (i) Les achats et les ventes concernent les commandes passées au cours de l'année civile précédente, soit 2004. (ii) Zone UE-25 à l'exclusion de la France, les données n'étant pas disponibles pour ce pays.

Le Graphique 6 ci-dessous montre que les modèles sectoriels pour les achats et les ventes sont différents. Le modèle commercial de la vente en ligne est plus fréquemment utilisé par les hôtels et d'autres modes d'hébergement de courte durée, près d'un tiers des entreprises l'ayant adopté. En revanche, les ventes en

ligne sont beaucoup moins fréquentes dans le secteur de la construction (3 %). Les achats en ligne, quant à eux, sont plus répandus dans le secteur des services, notamment pour les activités informatiques et connexes (56 %), tandis que le pourcentage global pour le secteur manufacturier s'élève à 18 %.

Graphique 6 : Entreprises ayant passé (achats) ou reçu (ventes) des commandes via Internet ou d'autres réseaux informatiques, par activité économique en 2005 (NACE Rév. 1.1, UE-25)



Source: Eurostat, enquête communautaire sur l'utilisation des TIC et le commerce électronique dans les entreprises.

Remarques: (i) Les achats et les ventes concernent les commandes passées au cours de l'année civile précédente, soit 2004. (ii) Zone UE-25 à l'exclusion de la France, les données n'étant pas disponibles pour ce pays.

Activités économiques (NACE Rev 1.1)

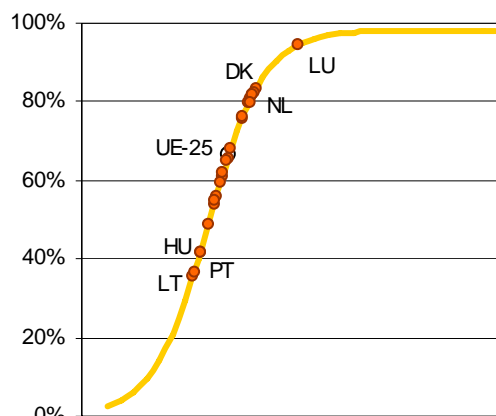
Divisions 15 à 22	Industrie des produits alimentaires, du tabac, du textile, du cuir, du bois et du papier; édition et imprimerie	Division 50	Commerce et réparation automobile	Division 64	Postes et télécommunications
Divisions 23 à 25	Cokéfaction, raffinage, industrie chimique, de caoutchouc et des plastiques	Division 51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce	Divisions 70, 71, 73 et 74	Activités immobilières, location sans opérateur, recherche et développement et services fournis principalement aux entreprises sauf les activités informatiques
Divisions 26 à 28	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques; métallurgie; travail des métaux	Division 52	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	Division 72	Activités informatiques
Divisions 29 à 37	Fabrication de machines et équipements électriques, électroniques et de matériel de transport et autres industries manufacturières	Groupes 55.1 à 55.2	Hôtels et autres moyens d'hébergement de courte durée	Groupes 92.1 et 92.2	Activités cinématographiques, de vidéo, de radio et de télévision
Section F	Construction	Divisions 60 à 63	Transports		

L'utilisation des réseaux informatiques internes et des intranets peut encore progresser dans les petites entreprises

Les bénéfices de l'utilisation des TIC par les entreprises dans le cadre de leurs activités ne se limitent pas aux achats ou à la vente en ligne. L'utilisation de réseaux informatiques internes à l'entreprise est réputée générer des gains potentiels en termes d'efficacité et de productivité. L'adoption de réseaux informatiques internes est une première étape vers l'intégration informatique des processus métiers.

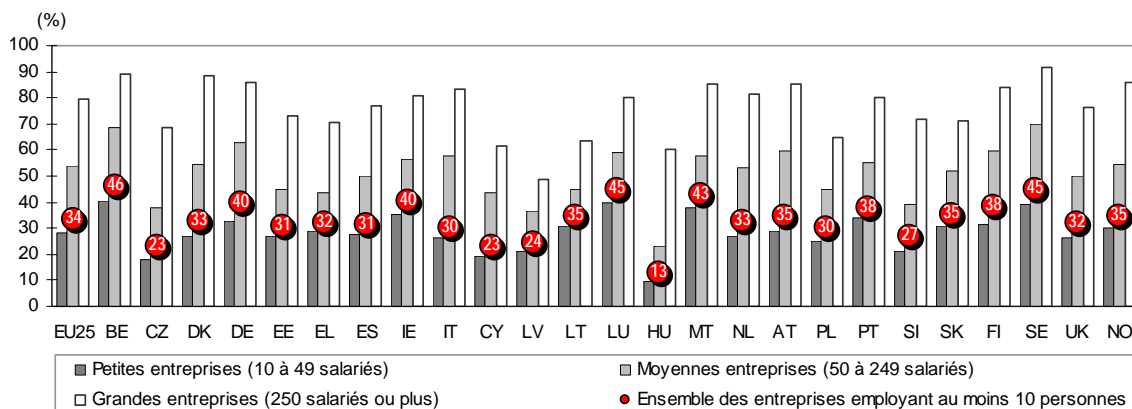
L'analyse de la courbe d'équipement en réseaux locaux (LAN, graphique 7) montre, qu'en dehors du Luxembourg (94 %), tous les États membres de l'Union européenne sont dans la phase de croissance rapide. Cette situation illustre le fait que les niveaux d'équipement restent bas parmi les petites entreprises (60 %); en revanche, pour les entreprises moyennes et les grandes entreprises, les taux d'équipement atteignent déjà 85 et 95 % respectivement. Le taux global d'équipement en réseaux locaux au sein de l'Union européenne s'élève à 65 %.

Graphique 7 : Entreprises disposant d'un réseau local en 2005



Source: Eurostat, enquête communautaire sur l'utilisation des TIC et le commerce électronique dans les entreprises.
Remarques: Entreprises d'au moins 10 salariés.

Graphique 8 : Pourcentage d'entreprises disposant d'un intranet, par taille, en 2005



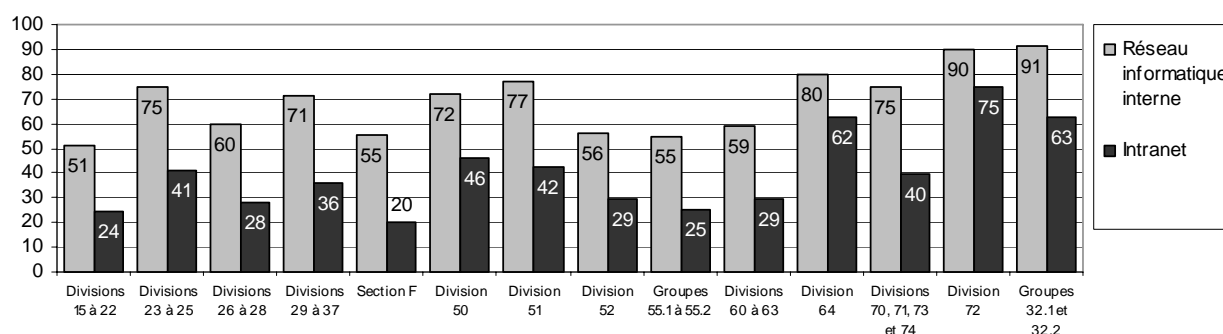
Source: Eurostat, enquête communautaire sur l'utilisation des TIC et le commerce électronique dans les entreprises.
Remarques: (i) Entreprises d'au moins 10 salariés. (ii) Zone UE-25 à l'exclusion de la France, les données n'étant pas disponibles pour ce pays.

Un intranet est une application spécifique du réseau informatique interne qui sert d'outil de communication au sein de l'entreprise. Il peut donc être considéré comme une autre étape de l'utilisation du réseau informatique interne pour faire de l'e-business.

Environ un tiers des entreprises de l'Union européenne utilisent un intranet, les taux variant de 13 % en Hongrie à 46 % en Belgique. Cela représente la moitié des entreprises disposant d'un réseau informatique interne.

Les modèles sectoriels en matière d'équipement en réseaux locaux et en intranets ne sont pas très différents. L'utilisation de ces technologies est particulièrement fréquente parmi les entreprises s'adonnant à des activités de services. Dans le secteur cinématographique, de la vidéo, de la radio et de la télévision, 91 % des entreprises disposent d'un réseau local et 63 % d'un intranet, tandis que le secteur des services aux entreprises affiche des taux de 77 et 45 % respectivement.

Graphique 9 : Pourcentage d'entreprises disposant d'un réseau local et d'un intranet, par activité économique, en 2005 (NACE Rév. 1.1, UE-25)



Source: Eurostat, enquête communautaire sur l'utilisation des TIC et le commerce électronique dans les entreprises.
Remarques: (i) Entreprises d'au moins 10 salariés. (ii) Zone UE-25 à l'exclusion de la France, les données n'étant pas disponibles pour ce pays.

Les processus métiers bénéficient d'une meilleure intégration dans le secteur de la distribution

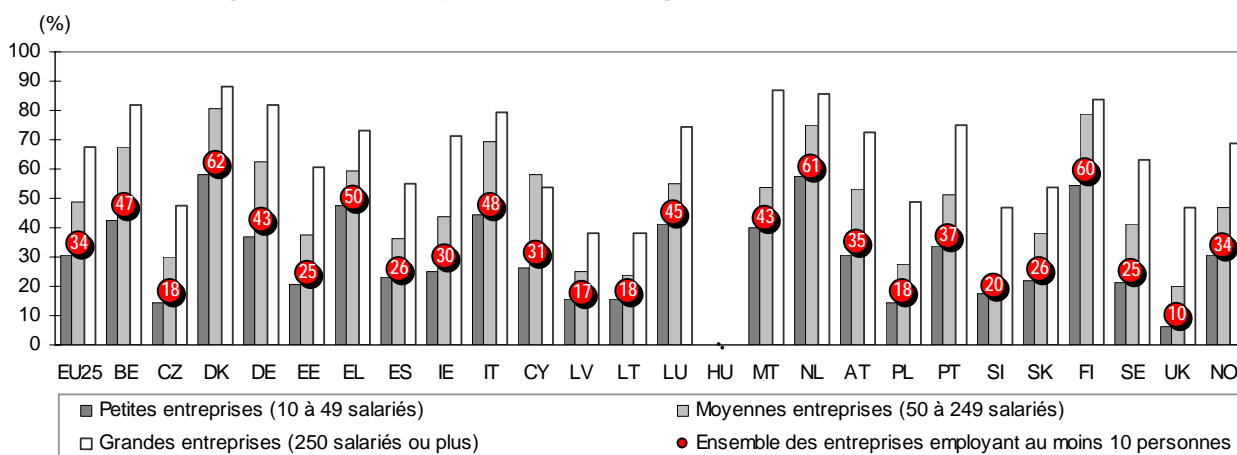
L'une des principales applications des réseaux informatiques est l'intégration des processus métiers. Ce type d'intégration permet de rationaliser et d'améliorer l'efficacité de l'entreprise. Les processus métiers peuvent être intégrés de plusieurs manières. L'une d'entre elles est l'automatisation ou la liaison automatique des différents processus, systèmes d'information ou fonctions métiers de l'entreprise. Afin d'évaluer le niveau d'intégration interne des processus métiers (processus métiers au sein de l'entreprise par opposition à l'intégration externe qui implique plusieurs entreprises), l'enquête communautaire mesure la liaison automatique entre les systèmes informatiques de gestion des commandes (passées ou reçues) et trois autres systèmes internes: le système des commandes de réapprovisionnement; le système de facturation et de règlement; le système de gestion de la

production, de la logistique ou des services. Le Graphique 10 ci-dessous montre les résultats de cet indicateur.

Environ un tiers des entreprises de l'UE relie automatiquement son système informatique de gestion des commandes à au moins l'un des trois systèmes mentionnés ci-dessus. Les États membres affichant des pourcentages particulièrement élevés pour cet indicateur sont le Danemark (62 %), les Pays-Bas (61 %) et la Finlande (60 %).

Toutefois, les différences varient considérablement en fonction de la taille des entreprises: Ainsi, 68 % des grandes entreprises européennes ont adopté l'intégration interne, contre moins de la moitié des petites entreprises.

Graphique 10 : Pourcentage des entreprises ayant adopté une intégration interne de leurs processus métiers, par taille, en 2005



Source: Eurostat, enquête communautaire sur l'utilisation des TIC et le commerce électronique dans les entreprises.

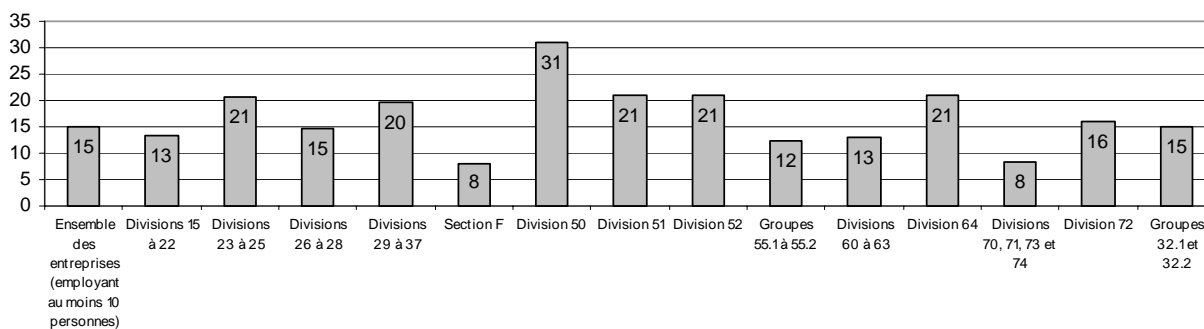
Remarques: (i) L'intégration interne des processus métiers qualifie la liaison automatique entre un système informatique de gestion des commandes et l'un des systèmes internes suivants: le système des commandes de réapprovisionnement; le système de facturation et de règlement; le système de gestion de la production, de la logistique ou des services. (ii) Entreprises d'au moins 10 salariés. (iii) Zone UE-25 à l'exclusion de la France, les données n'étant pas disponibles pour ce pays.

Un indicateur a été créé pour mesurer le niveau d'intégration des processus métiers entre différentes entreprises. Cet indicateur repose sur la liaison automatique d'un système informatique de gestion des commandes aux systèmes de gestion des fournisseurs ou des clients. En 2005, 15 % des entreprises européennes adoptaient ce type d'intégration. Comme pour l'intégration interne, ce pourcentage est plus élevé parmi

les grandes entreprises (34 %, contre 14% pour les petites entreprises et 20 % pour les entreprises moyennes).

L'intégration externe est particulièrement répandue parmi les entreprises du secteur de la distribution, notamment dans les secteurs de la vente, de la maintenance et de la réparation de véhicules, où le taux d'entreprises intégrant leurs processus avec ceux d'autres entreprises est deux fois plus élevé que la moyenne.

Graphique 11 : Pourcentage d'entreprises ayant adopté une intégration externe pour leurs processus métiers, par activité économique, en 2005 (NACE Rév. 1.1, UE-25)



Source: Eurostat, enquête communautaire sur l'utilisation des TIC et le commerce électronique dans les entreprises.

Remarques: (i) L'intégration externe des processus métiers qualifie la liaison automatique entre un système informatique de gestion des commandes et un système métier d'un fournisseur ou d'un client. (ii) Entreprises d'au moins 10 salariés. (iii) Zone UE-25 à l'exclusion de la France, les données n'étant pas disponibles pour ce pays.

Tableau 1: Utilisation des TIC par les entreprises en 2005
(en pourcentage du nombre total d'entreprises d'au moins 10 salariés)

	UE25	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	IE	IT	CY	LV	LT	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	NO	
Ensemble des entreprises employant au moins 10 personnes																											
Réseau informatique interne	65	82	66	83	81	42	68	61	56	49	80	59	35	94	41	71	82	54	55	36	76	62	82	80	65	76	
Intranet	34	46	23	33	40	31	32	31	40	30	23	24	35	45	13	43	33	35	30	38	27	35	38	45	32	35	
Accès Internet	91	95	92	97	94	90	92	90	92	92	85	75	86	92	78	90	91	95	87	81	96	92	98	96	90	93	
Site Web	61	65	67	82	72	53	56	43	60	54	44	29	41	59	40	54	72	70	49	37	59	61	76	85	74	67	
Achats par commerce électronique	24	18	21	32	41	13	14	4	41	4	15	1	7	22	5	33	20	22	9	12	15	7	19	41	51	36	
Ventes par commerce électronique	12	16	13	32	16	8	7	3	21	3	4	1	6	10	4	16	14	10	5	9	12	7	17	23	25	26	
Intégration interne	34	47	18	62	43	25	50	26	30	48	31	17	18	45	:	43	61	35	18	37	20	26	60	25	10	34	
Intégration externe	15	14	4	23	16	4	19	8	13	31	5	4	6	16	1	19	18	15	6	27	9	9	17	8	9	13	
Petites entreprises (de 10 à 49 salariés)																											
Réseau informatique interne	60	79	60	80	77	36	66	57	49	45	77	55	30	93	34	67	80	49	48	33	71	57	78	77	60	74	
Intranet	28	40	18	27	33	27	29	27	35	26	19	21	31	40	9	38	27	29	25	34	21	31	32	39	26	30	
Accès Internet	90	94	91	97	93	88	90	89	90	91	82	71	83	91	74	87	89	94	84	78	95	91	98	95	88	92	
Site Web	57	61	63	79	67	48	52	40	54	51	38	24	35	54	36	50	69	66	43	33	52	58	72	83	70	64	
Achats par commerce électronique	22	17	21	32	40	13	13	4	39	4	14	1	8	21	4	33	19	22	9	12	14	7	18	40	48	34	
Ventes par commerce électronique	10	14	12	31	14	7	6	2	18	2	2	1	6	9	4	14	12	9	4	7	10	6	15	21	22	24	
Intégration interne	31	43	14	58	37	21	48	23	25	45	26	15	16	41	:	40	57	31	15	34	18	22	55	21	6	31	
Intégration externe	14	13	3	21	14	3	18	7	11	29	3	3	6	15	1	18	17	14	5	25	8	8	16	7	7	12	
Moyennes entreprises (50 à 249 salariés)																											
Réseau informatique interne	85	95	87	95	95	64	81	78	78	76	98	79	49	99	77	88	93	77	80	54	90	82	95	95	85	91	
Intranet	54	68	38	55	63	45	44	50	56	58	44	36	45	59	23	58	53	60	45	55	39	52	59	70	50	55	
Accès Internet	98	99	98	100	99	96	98	96	98	98	99	93	98	98	100	98	96	99	98	98	98	98	99	100	99	98	
Site Web	79	80	81	93	89	71	75	59	77	78	72	47	55	71	55	70	84	87	71	56	77	73	91	93	89	85	
Achats par commerce électronique	29	19	22	34	47	13	19	3	44	6	19	2	6	25	6	35	24	23	11	10	16	7	21	45	59	45	
Ventes par commerce électronique	18	24	17	36	22	11	10	5	30	4	14	1	5	13	4	17	23	15	6	14	15	8	23	32	36	32	
Intégration interne	49	68	30	81	63	38	59	37	44	70	58	25	24	55	:	53	75	53	28	51	22	38	79	41	20	47	
Intégration externe	20	21	6	27	22	9	23	13	17	47	14	6	8	18	1	20	23	19	8	39	10	11	20	12	15	18	
Grandes entreprises (250 salariés ou plus)																											
Réseau informatique interne	95	98	97	99	99	89	91	90	97	91	96	92	80	100	94	103	98	95	96	90	96	91	98	98	93	99	
Intranet	80	89	68	88	86	73	71	77	81	83	62	49	64	80	60	85	82	85	65	80	72	71	84	92	76	86	
Accès Internet	99	98	100	100	99	95	100	98	100	99	100	98	100	100	99	103	97	100	99	100	100	98	100	100	100	100	
Site Web	90	86	90	97	95	76	83	79	92	88	96	65	77	90	72	74	92	96	85	75	91	75	93	97	94	88	
Achats par commerce électronique	40	33	25	43	52	17	25	7	60	15	20	1	8	29	8	29	34	34	11	23	26	9	34	57	72	55	
Ventes par commerce électronique	31	38	22	48	40	21	15	15	43	13	29	1	3	18	6	52	29	31	14	22	36	12	37	45	45	47	
Intégration interne	68	82	48	88	82	61	73	55	71	80	53	38	38	75	:	87	86	73	49	75	47	54	84	63	47	69	
Intégration externe	34	35	12	46	40	15	34	26	42	57	11	10	7	28	2	31	37	39	17	61	26	21	36	29	31	30	
Industrie manufacturière (section D de la classification NACE)																											
Réseau informatique interne	61	82	65	:	77	37	63	60	60	47	68	52	34	96	40	66	83	55	48	:	79	57	86	83	66	81	
Intranet	30	40	23	:	33	29	27	28	45	28	11	19	33	53	12	40	33	34	26	31	27	32	39	42	33	28	
Accès Internet	91	95	91	:	94	89	89	90	96	91	78	70	84	95	77	87	93	93	85	77	97	92	100	96	95	95	
Site Web	62	69	66	:	72	53	55	47	67	59	35	26	40	54	40	46	76	73	52	:	62	59	86	86	78	76	
Achats par commerce électronique	18	15	18	:	38	10	11	2	42	2	12	0	3	25	4	30	17	18	7	:	13	5	:	35	50	33	
Ventes par commerce électronique	12	20	14	:	18	7	4	4	28	2	0	1	4	9	5	12	18	12	5	:	12	7	:	25	37	27	
Intégration interne	39	56	21	:	45	23	50	30	35	54	24	15	16	56	:	38	68	40	19	:	22	25	73	33	10	38	
Intégration externe	16	13	4	:	15	4	19	8	10	33	1	2	5	15	1	16	15	10	4	:	8	7	:	7	8	10	
Distribution (section G de la classification NACE)																											
Réseau informatique interne	68	82	72	:	82	44	74	69	50	55	87	59	37	92	46	73	87	56	58	:	81	65	83	82	63	71	
Intranet	38	54	24	:	43	34	36	42	34	38	29	25	35	44	13	43	36	42	32	:	:	36	44	56	30	43	
Accès Internet	91	94	91	:	93	91	94	94	89	94	88	73	86	88	76	91	89	95	87	93	99	94	98	97	83	89	
Site Web	61	65	65	:	72	54	55	49	46	56	33	28	39	56	38	51	70	70	44	:	64	61	76	88	68	57	
Achats par commerce électronique	26	23	20	:	45	19	15	6	41	7	17	1	13	26	8	40	21	26	14	:	6	28	45	44	33		
Ventes par commerce électronique	15	18	13	:	21	9	5	3	18	3	2	1	8	11	4	11	16	12	5	:	16	10	:	29	29	30	
Intégration interne	45	58	25	:	53	34	59	41	39	60	39	22	23	64	:	52	80	59	24	56	:	36	74	42	16	48	
Intégration externe	23	24	7	:	27	8	24	14	22	43	6	4	8	26	1	27	29	33	9	:	:	17	32	16	17	21	
Transports et télécommunications (section I de la classification NACE)																											
Réseau informatique interne	60	68	58	:	74	39	76	58	53	42	81	60	28	96	42	80	73	40	61	:	:	59	74	64	52	70	
Intranet	31	32	21	:	37	31	29	34	41	27	48	26	31	43	17	59	29	21	37	:	:	29	34	31	27	29	
Accès Internet	90	90	92	:	93	89	92	91	89	85	81	77	86	92	84	94	88	90	91	93	96	94	92	87	93	94	
Site Web	54	47	59	:	55	49	45	46	67	43	57	26	33	56	40	62	62	59	55	:	:	57	57	73	65	62	
Achats par commerce électronique	22	15	23	:	37	10	8	3	37	5	18	1	8	15	3	30	15	15	9	:	:	6	:	30	50	34	
Ventes par commerce électronique	13	21	16	:	18	10	8	1	29	3	8	1	6	17	2	26	21	7	8	:	:	17					

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Abréviations

UE ou UE-25 (Union européenne);

BE (Belgique), CZ (République tchèque), DK (Danemark), DE (Allemagne), EE (Estonie), EL (Grèce), ES (Espagne), FR (France), IE (Irlande), IT (Italie), CY (Chypre), LV (Lettonie), LT (Lituanie), LU (Luxembourg), HU (Hongrie), MT (Malte), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), PL (Pologne), PT (Portugal), SI (Slovénie), SK (Slovaquie), FI (Finlande), SE (Suède), UK (Royaume-Uni);

Symboles

“.” données confidentielles ou non disponibles

Agrégation des résultats

Un agrégat pour l'UE-25 est calculé uniquement lorsqu'on dispose des données de pays représentant 55 % au moins du nombre d'États membres et 60 % au moins de la population de l'Union européenne.

Source des données

La source des données utilisées dans ces Statistiques en bref est l'enquête communautaire sur l'utilisation des TIC et le commerce électronique dans les entreprises.

L'enquête communautaire est un ensemble d'enquêtes réalisées à l'échelle nationale par les instituts nationaux de la statistique des États membres de l'UE, qui suit une méthodologie européenne commune que ces instituts nationaux ont définie avec Eurostat dans le cadre du groupe de travail sur les statistiques de la société de l'information.

Enquête communautaire sur l'utilisation des TIC et le commerce électronique dans les entreprises en 2005

Période de référence: en général, le premier trimestre 2005.

Taille de l'échantillon: 117 000 entreprises.

Champ: entreprises d'au moins 10 salariés dans des activités sélectionnées (voir ci-dessous).

Activités couvertes: les entreprises classées dans les catégories et les groupes suivants de la NACE Rév. 1.1: section D (industrie manufacturière); section F (Construction); section G (Commerce); groupes 55.1 et 55.2 de la section H (Hôtels et autres moyens d'hébergement); section I (Transport, stockage et communications); section K (Immobilier, location et services aux entreprises) et groupes 92.1 et 92.2 de la section O (Activités cinématographiques et vidéo, et activités de radio et de télévision).

Pour avoir une vue d'ensemble complète de la NACE, veuillez consulter le serveur Ramon de nomenclatures d'Eurostat, à l'adresse <http://europa.eu.int/comm/eurostat/ramon>.

Précision des résultats

Le plan d'échantillonnage et la taille d'échantillon qui en résulte sont déterminés de façon à obtenir des résultats précis, fiables et représentatifs des caractéristiques et de la ventilation de l'enquête.

Cet objectif doit être atteint pour les proportions globales, ainsi que pour les proportions liées aux différents sous-groupes de population. Le coefficient de variation estimé (ou erreur-type relative) ne doit pas dépasser 2 % pour les proportions globales et 5 % pour les proportions liées aux différents sous-groupes de population. Cela signifie que la valeur correcte réelle doit, dans 95 % des cas en moyenne, se situer dans l'intervalle de la valeur donnée plus ou moins 2 % (ou 5 %).

Définitions

LAN (Local Area Network, réseau local) : réseau de communication entre ordinateurs situés dans un même bâtiment ou dans un groupe de bâtiments très proches, permettant aux utilisateurs d'échanger des données, de partager une imprimante commune ou de contrôler un ordinateur commun, etc.

Intranet : réseau de communication interne à l'entreprise utilisant le protocole IP (*Internet protocol*) et permettant aux utilisateurs de communiquer au sein de l'entreprise.

Site Web : emplacement sur la toile mondiale, identifié par une adresse Web. Ensemble de fichiers Web traitant d'un sujet particulier et présentant un premier fichier appelé page d'accueil. Les informations sont codées à l'aide de langages spécifiques (HTML, XML, Java) lisibles par un navigateur Web.

Commerce électronique (ou e-commerce): transactions effectuées sur des réseaux IP et d'autres réseaux informatiques. Les biens et les services sont commandés sur ces réseaux, mais le paiement et la livraison peuvent être effectués en ligne ou hors ligne. Les commandes reçues par téléphone, télécopie ou courrier électronique saisi manuellement ne sont pas considérées comme du commerce électronique.

Références

Pour obtenir de plus amples informations sur la méthodologie des enquêtes communautaires, veuillez consulter le manuel méthodologique des statistiques sur la société de l'information (*Methodological Manual for Statistics on the Information Society*) d'Eurostat (disponible sur le site Web d'Eurostat).

Pour obtenir d'autres statistiques sur la société de l'information ainsi que des informations méthodologiques supplémentaires sur les enquêtes, veuillez consulter la base de données NewCronos.

Pour obtenir une analyse sectorielle spécifique sur l'utilisation des TIC par les entreprises et sur l'e-business, veuillez contacter l'observatoire e-Business W@tch de la Commission européenne (DG Entreprises et Industrie), à l'adresse : <http://www.ebusiness-watch.org/>

Pour en savoir plus :

Données : [Site Web EUROSTAT/Page d'accueil/Industrie, commerce et services/Population et conditions sociales/Science et technologie](#)

- [-] [+] Industrie, commerce et services
 - [+] Industrie, commerce et services - vue horizontale
 - [-] [+] **Statistiques sur la société de l'information**
 - [+] Indicateurs de Politiques
 - [+] Société de l'information: Indicateurs structurels
 - [+] Télécommunications
 - [+] Les ordinateurs et Internet dans les ménages et dans les entreprises

- [-] [+] Population et conditions sociales)
 - [+] Population
 - [+] Santé
 - [+] Education et formation
 - [+] Marché du travail
 - [+] Conditions de vie et bien-être
 - [-] [+] **Statistiques sur la société de l'information**
 - [+] Indicateurs de Politiques
 - [+] Société de l'information: Indicateurs structurels
 - [+] Télécommunications
 - [+] **Les ordinateurs et Internet dans les ménages et dans les entreprises**

- [-] [+] Science et technologie
 - [+] Recherche et développement
 - [+] Enquête communautaire sur l'innovation
 - [+] Secteurs de haute technologie et services à haut niveau de savoir
 - [+] Statistiques de brevets
 - [+] Ressources humaines en sciences et technologie
 - [-] [+] **Statistiques sur la société de l'information**
 - [+] Indicateurs de Politiques
 - [+] Société de l'information: Indicateurs structurels
 - [+] Télécommunications
 - [+] **Les ordinateurs et Internet dans les ménages et dans les entreprises**

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408

Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui:

<http://ec.europa.eu/eurostat/>

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>

E-mail: info-info-opoce@ec.europa.eu